



JUSQU'OUÛ IRA L'OMERTA DES PROFESSIONNELS DE L'EXPERTISE AUTOMOBILE POUR PROTEGER LES ASSUREURS AU DETRIMENT DE L'AUTOMOBILISTE ?

Dans le domaine médical on pourrait parler de scandale sanitaire...

Benjamin Labonne, Président de la Chambre Syndicale Auvergne de la Fédération Française de Carrosserie Réparateurs alerte depuis le début de l'année le syndicat des Experts en automobile, l'ANEA, sur les abus de cette profession. En effet, il est constaté tous les jours dans les ateliers de réparation que l'expert est plus intéressé par ses statistiques de coût moyen de réparation que par la bonne foi de l'assuré ou les besoins techniques de la réparation.

« Cette dérive pénalise le client assuré : si on ne donne pas les moyens techniques au réparateur de réparer suivant les règles de l'art, c'est la réparation due à l'assuré qui en pâtit. Il y a aussi et surtout dans cette dérive mercantile du métier d'expert, un risque sécuritaire ; le risque de rencontrer sur nos routes de plus en plus d'épaves dites « roulantes »... »

La réparation automobile après collision nécessite la présence de plusieurs intervenants : le réparateur, l'expert et l'assureur. L'expert étant là pour juger techniquement et indépendamment de la méthode de réparation en accord avec le réparateur et de l'accord entre les faits déclarés par l'assuré et la déclaration. La pièce centrale de ce dispositif est l'expert, profession réglementée, qui se doit d'être neutre.

Une charte des bonnes pratiques Experts/Réparateurs pourquoi faire ?

Suite aux nombreux contentieux en cours et à l'inaction de l'ANEA portant sur la Charte de Bonnes Pratiques Experts en automobile / Réparateurs, largement bafouée par les experts et leur instance représentative, Benjamin Labonne a décidé d'écrire une lettre ouverte (en PJ) à l'ANEA, de laquelle il attend une réponse argumentée, ferme est définitive.

« Si l'instance syndicale n'est pas apte à respecter et faire respecter la Charte par ses adhérents, les réparateurs de la FFC Réparateurs en appelleront sur chaque dossier au chargé de mission responsable des Experts en Automobile du Ministère des Transports. Les réparateurs, défenseurs du travail bien fait et de la juste indemnisation de l'assuré, ne peuvent continuer à laisser perdurer la situation telle quelle. Car demain, ce sera des morts qu'il y aura sur les routes à cause de réparations bas de gamme et d'expertises aléatoires. »

L'opinion publique et le Ministère des Transports doivent prendre au plus vite en considération l'ampleur du problème sinon demain un scandale d'ampleur nationale va éclater*. Avoir laissé dévoyer le noble métier d'Expert en Automobile par le monde de l'assurance au bénéfice des financiers, voilà ce qui doit être dénoncé avec vigueur.

* Prémices à ce scandale national, l'affaire des épaves roulantes en Ile-de-France, révélée par le Parisien/ Aujourd'hui en France le 8 juillet dernier : <http://www.leparisien.fr/faits-divers/escroquerie-l-angoissant-traffic-des-voitures-accidentees-08-07-2015-4928269.php>

CONTACT PRESSE

Laurence Benahmed - Responsable Communication FFC 01 44 29 71 06 laurence.benahmed@ffc-carrosserie.org

Immeuble « Le Cardinet » - 8 rue Bernard Buffet - 75017 Paris - Tél : 01 44 29 71 00 Fax : 01 47 66 41 08 - www.ffc-carrosserie.org

